



--- Communiqué de Presse ---

>>Pour la première fois>>

UN RÉFUGIÉ SYRIEN VICTIME DE REFOULEMENT POURSUIT FRONTEx **POUR UN DEMI-MILLION D'EUROS**

A.H A ENGAGÉ UN RECOURS EN DOMMAGES DEVANT LA COUR DE JUSTICE DE L'UE APRÈS AVOIR ÉTÉ **ENLEVÉ SUR UNE ÎLE GRECQUE**, TRANSFÉRÉ SUR UNE EMBARCACTION DE FORTUNE ET **ABANDONNÉ EN MER DURANT 17 HEURES** AVANT D'ÊTRE VICTIME **D'EXPULSION COLLECTIVE VERS LA TURQUIE** OÙ IL VIT DÉSORMAIS CLANDESTINEMENT DANS DES CONDITIONS ALLARMANTES.

Dans le cadre d'une **action en justice innovante**, marquant la première d'une **avalanche de procès pour "pushback"**, front-LEX a intenté une action contre l'Agence européenne des frontières dénonçant une **opération de "pushback" de 17 heures en mer Égée**. Le cas a été déposée par l'équipe juridique de front-LEX, composée d'Omer Shatz, Iftach Cohen, Amanda Musco Eklund, Francesco Gatta et Estelle Nandnaba.

Entre 2020 et 2021, **43 000 êtres humains ont été arrêtés par des agents européens sur le territoire de l'UE. Ils ont ensuite disparu**. Que leur est-il arrivé ? Sont-ils encore en vie ? Quel était leur nom ? Leurs histoires ? A.H. est l'un d'entre eux. En avril 2020, il a débarqué sur une île grecque avec 21 autres réfugiés. Ils ont demandé aux habitants d'appeler la police dans l'espoir de demander l'asile.

Au lieu de prendre en compte leurs demandes d'asile, les autorités les ont enlevés, détenus, transférés de force et abandonnés sur un **'radeau de la mort' sans gilets de sauvetage, eau, nourriture, ni moyens de navigation ou de communication. Ils ont été laissés à la dérive durant 17 heures. Leur vie était en grave danger**. Tandis qu'un navire grec repoussait sans relâche le canot vers le territoire turc, **un avion de FRONTEx surveillait la situation depuis le ciel**.

"C'était horrible, un moment extrêmement difficile", a déclaré A.H. dans une interview vidéo. "Je ne pourrai jamais l'oublier. Ils nous ont jetés dans un bateau comme si nous avions commis un crime. J'ai perdu tout espoir. Ce refoulement a anéanti tous mes rêves et mes ambitions."

L'affaire révèle que depuis mars 2020, l'opération **'Intervention rapide aux frontières en mer Égée'** de Frontex s'est inscrite dans le cadre d'une nouvelle politique illégale visant à empêcher tout prix le départ vers et l'entrée de réfugiés en Grèce par la mer Égée. Les 'nouvelles tactiques', les 'mesures spéciales' et les méthodes de 'détection précoce' adoptées pour cette entreprise criminelle de violence de masse comprenaient la détection, l'interception et la surveillance par Frontex, puis le transfert forcé, l'abandon en mer et l'expulsion collective par la Grèce.



Cet incident a d'abord été révélé par une investigation détaillée et approfondie menée conjointement par Bellingcat, Lighthouse Reports, Der Spiegel, ARD et Libération. Interrogé sur ce sujet, le Directeur exécutif de FRONTEX, **Fabrice Leggeri**, a menti au Parlement européen. Le conseil d'administration de FRONTEX, **la Commission européenne**, la commission LIBE du **Parlement européen** et la Médiatrice européenne n'ont cependant pas initié d'enquête sur cette affaire.

Maintenant que la propre agence antifraude de l'UE (OLAF) corrobore les affirmations de A.H. et les conclusions de cette affaire, la Cour de justice de l'UE constitue le dernier recours pour fournir une réparation juridique à A.H. pour empêcher la victimisation continue d'innombrables autres personnes et pour contrôler judiciairement une agence européenne et son Directeur exécutif corrompus.

Citations :

L'équipe juridique de Front-LEX, Omer Shatz, Iftach Cohen et Amanda Eklund, déclarent :

"Nous avons déjà gagné cette affaire : l'agence anti-corruption de l'UE a relevé que Leggeri est corrompu, la Cour le déclarera coupable. Alors que la Commissaire Johansson et le Parlement n'ont pas réagi, les journalistes d'investigation ont trouvé les preuves exceptionnelles qui nous ont permis de porter le cas devant la justice et à l'OLAF d'enquêter. front-LEX travaille déjà sur des actions en justice d'une valeur de plusieurs dizaines de millions d'euros afin d'obtenir justice pour les victimes, rendre les coupables responsables de leurs actes et s'assurer que cette pratique horrible prenne fin. Frontex a été détournée par un fonctionnaire européen corrompu qui constitue une menace pour l'ordre juridique de l'UE. Si le conseil d'administration de Frontex ne le démet pas de ses fonctions, l'UE ne sera pas différente de la Russie."

Contacts pour informations :

Équipe juridique

- Adv. Omer Shatz, omer.shatz@front-lex.eu +3365078480
[Anglais & **Français**]
- Adv. Iftach Cohen, iftach.cohen@front-lex.eu
[Anglais & **Italien**]

Coordination Média

- Josephine Valeske, josephine.valeske@front-lex.eu, +4917657171501
[Anglais & **Allemand**]